

l'image du Christ devant lequel s'agenouillent depuis dix-huit siècles les nations de la terre.

Ils s'étaient attaqués jusqu'à présent aux gloires humaines, et la Commune, dans son délire, avait souillé les pages glorieuses de l'histoire de France en abattant les monuments destinés à en perpétuer le souvenir. Ce n'était pas assez pour satisfaire l'orgueil de ces fous furieux ; il fallait escalader le ciel et s'attaquer au sauveur du monde. Lucifer se croyait l'égal de Dieu ; les chefs de l'incrédulité se croient supérieurs à la divinité. Voilà pourquoi ils sont allés faire disparaître de l'école les symboles de la religion.

Quelle excuse a-t-on donné pour justifier cette turpitude ?

Voici ce qu'a répondu le premier-ministre de la France à l'interpellation qui lui fut faite au Sénat.

“ M. le Préfet, a-t-il dit, s'est cru autorisé à compléter la laïcisation des écoles communales en enlevant les emblèmes religieux appartenant à un culte déterminé.

“ Il a cru ainsi compléter le caractère de la neutralité qui doit appartenir aux écoles laïques.....”

De son côté le préfet de la Seine, M. Harold, disait au Sénat pour justifier sa conduite :

“ J'ai dû m'inspirer des réclamations, des vœux de la population, et j'ai pensé que dans les écoles laïques on ne pouvait plus tolérer aucun emblème appartenant à un culte particulier.....”

C'est Renan qui osa reprocher au christianisme “ d'avoir substitué à la beauté du corps humain la maigre image d'un supplicié tirailé par quatre clous.”

Comme l'immoralité n'appartient à aucun culte, qui sait si tôt ou tard, on ne souffrira point que “ la maigre image du supplicié” du calvaire soit remplacée par